

DEMANDE DE CONGÉ POUR FORMATION SYNDICALE

**À REPRODUIRE ET ADAPTER À VOTRE SITUATION ET DÉPOSER AUPRÈS DE VOTRE SUPÉRIEUR·E
HIÉRARCHIQUE AU MOINS 30 JOURS AVANT LE DÉBUT DU STAGE - ASSISES**

Nom - Prénom :

Grade et / ou fonction :

À M. / Mme¹

Sous couvert de M. / Mme²

Conformément aux dispositions³

- de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires,
- de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale
- et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement,

j'ai l'honneur de solliciter un congé le mardi 24 juin 2025 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Paris. Il est organisé par la CGT Educ'action.

A.....

le.....

Signature

1 À votre CESUP si vous êtes en GRETA, votre directeur·trice si vous êtes en GIP, au / à la Dafpic si vous êtes CFC.

2 Votre supérieur·e hiérarchique fonctionnelle

3 Indiquez les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire loi 84-16 ou non titulaire loi 82-997)